



Pièces à fournir pour assurer un locataire en place

Aucune condition de taux d'effort n'est exigée pour l'assurance d'un locataire déjà en place.

Toutefois, les locataires doivent :

- être dans le logement depuis au moins six mois,
- n'avoir jamais commis d'incident de paiement au cours de cette période,
- être à jour dans le paiement de leur loyer.

Pour justifier de cette situation locative saine, le bailleur doit présenter :

- **une copie du bail,**
- **le relevé de compte locataire** prouvant l'absence d'impayés,

D'autre part, le contrat d'assurance que signera le bailleur contiendra une clause dans laquelle il déclarera qu'il n'a pas été confronté à 2 mois de loyers impayés, consécutifs ou non, totaux ou partiels, au cours des 6 derniers mois.



Justificatifs des ressources à produire pour le locataire entrant

Situation du locataire entrant	Justificatifs à fournir	X
Titulaire d'un Contrat à Durée Indéterminée	3 derniers bulletins de salaire ou copie du contrat de travail ou promesse d'embauche.	
Titulaire d'un Contrat à Durée Déterminée	3 derniers bulletins de salaire ou copie du contrat de travail ou promesse d'embauche.	
Professions non salariées	Extrait de K-bis datant de moins de 3 mois (document officiel attestant de l'existence juridique d'une entreprise commerciale en France = <i>extrait du registre du commerce et des sociétés</i>). - <u>Pour les sociétés créées dans l'année de la signature du bail</u> : montant du bénéfice net figurant au compte de résultat annuel ou dans le bilan intermédiaire. - <u>Auto-Entrepreneur, professions libérales</u> : dernier avis d'imposition.	
Intermittents du spectacle	Dernier avis d'imposition.	
Ecrivain, compositeur... (droits d'auteur)	Dernier avis d'imposition mentionnant le montant des droits d'auteur.	
Etudiant	- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité en cours de validité. - Attestation sur l'honneur du versement d'une pension alimentaire d'une pension alimentaire mentionnant l'état civil des personnes concernées, le montant et la durée de la pension ainsi que l'engagement de déclarer fiscalement ce versement. - Etudiants salarié : 3 derniers bulletins de salaire. - Etudiants boursier : avis d'octroi des Bourses de l'Etat Français.	
Apprenti	3 derniers bulletins de salaire ou copie du contrat d'apprentissage ou promesse d'embauche.	
Stagiaire	3 derniers justificatifs de versement des Indemnités de stage ou copie du contrat de stage ou du contrat de formation.	
Demandeur d'emploi indemnisé	3 derniers bordereaux de versement des Indemnités Pôle emploi. En cas d'ouverture de droits, notification de l'ouverture des droits mentionnant la durée des versements et le taux journalier.	
Demandeur d'emploi non indemnisé	Revenus de Solidarité Active (RSA) : attestation CAF ou Mutuelle Sociale Agricole (MSA).	
Retraité	Avis de versement trimestriel de pension, retraite, rentes ou en cas d'ouverture de droits, notification de l'ouverture des droits des caisses principales et complémentaires. Allocations de Solidarité aux Personnes Agées : relevé Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).	
Demandeur d'asile, réfugiés, ressortissant étranger, apatride...	Allocation Temporaire d'Attente (ATA) : relevé ou notification Pôle Emploi. Pour les réfugiés : carte de résident de 10 ans comportant la mention "statut réfugié".	
Frontaliers et précédemment expatriés	3 derniers bulletins de salaire. Déclaration de revenus N-1 ou attestation sur l'honneur attestant des revenus fiscalement déclarés en France.	



Justificatifs de compléments de revenus ou de substitution

Autres revenus	Justificatifs à fournir	X
Droits d'auteur	Dernier avis d'imposition.	
Heures supplémentaires défiscalisées ou non régulières	3 derniers bulletins de salaire ou copie du contrat de travail pour les nouveaux embauchés.	
Indemnités Journalières (IJ) de tout type de régime assurance maladie	Bordereau de versement des (IJ) maladie, accident de travail, maternité, paternité.	
Pensions alimentaires perçues ou versées fiscalement déclarées	Attestation sur l'honneur de versement d'une pension alimentaire mentionnant l'état civil des personnes concernées, le montant et la durée de la pension ainsi que l'engagement de déclarer fiscalement ce versement et tout justificatif de versement (avis d'imposition N-1, extrait de compte bancaire, copie des chèques).	
Allocations familiales : <i>allocations jeunes enfants & allocations de soutien familial</i> Allocations familiales : <i>liées à l'enfant, complément familial</i>	Dernière attestation CAF ou Mutuelle Sociale Agricole MSA.	
Aides au logement : APL, ALS, ALF	Attestation de simulation établie par la CAF ou MSA ou établie par le locataire sous réserve de justifier des éléments qui ont permis de réaliser la simulation (ressources, situation familiale,...)	
Allocation Equivalent Retraite (AER)	Relevé ou notification Pôle Emploi.	
Allocation Temporaire d'Attente (ATA)	Relevé ou notification Pôle Emploi.	
Bourse d'État (étudiant) et autres bourses régulières d'État français	Avis d'octroi des bourses de l'État français.	
Revenu de Solidarité (RSO) – Allocation spécifique aux DOM	Attestation CAF ou RSO.	
Prestation de compensation	Notification d'attribution.	
Revenus de Solidarité Active (RSA)	Dernière attestation CAF ou Mutuelle Sociale Agricole (MSA).	
Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)	Relevé CNAV ou caisse de retraite du régime d'affiliation de l'Assuré.	
Allocations veuvages	Relevé Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) ou caisse de retraite du dernier régime d'affiliation de l'assuré décédé.	
Allocations Supplémentaires d'Invalidité (ASI)	Relevé CNAV.	
Allocations Adulte Handicapé (AAH) Prestation de compensation	Dernière attestation CAF ou MSA. Notification d'attribution.	
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	Relevé ou notification du Pôle Emploi.	
Revenus fonciers	Avis d'imposition N-1 et tout justificatif de versement (copie du bail, 3 derniers mois de quittance, extrait de compte bancaire...).	
Revenus des valeurs et capitaux mobiliers	Justificatif bancaire ou avis d'imposition (N-1).	
Rentes viagères à titre onéreux	Copie de l'acte juridique avec le montant de la rente ou Avis d'imposition N-1 ou N-2.	